

Le feu, la préfète et les insultants

magcentre.fr /374856-le-feu-la-prefete-et-les-insultants

Jean-Luc Bouland

30 juillet 2026

jeudi 30 juillet 2026

Actuelle préfète de Nouvelle-Aquitaine, auparavant en région Centre-Val de Loire, Sophie Brocas est sous le feu des critiques pour sa gestion des incendies girondins. À croire que les plus extrêmes rêvent de rétablir l'Inquisition pour l'envoyer au bûcher comme on faisait aux sorcières.

Le dessin de Charlotte Guillois.

Par [Mag'Asine](#)

« Il faut demander la destitution immédiate de cette préfète incompétente payée par nos deniers, qui n'est pas à la hauteur de ses fonctions et qui de plus interdit la solidarité et l'aide des Français », écrit avec conviction sur les réseaux sociaux Christophe G. un habitant aquitain, à l'unisson de nombreux anonymes. Ainsi, Véronique Zamparo affirme que la préfète « n'a aucune autorité sur les maires des communes » et appelle radicalement « tous les maires du bassin d'Arcachon à refuser ses inepties ». Calqués sur ceux de l'ancien député d'extrême droite Gilbert Collard, ces propositions sont presque modérées à côté de ceux qui la désignent comme « la sal*pe de préfète ». Et pourquoi tant de haine ? Parce que [Sophie Brocas](#) a maladroitement interdit aux agriculteurs d'intervenir librement auprès des sapeurs-pompiers, sans accord préalable des autorités officielles. Elle serait donc, ainsi, pour les tenants d'opinions radicales (de droite ou de gauche), la représentante zélée de l'État macroniste honni.

Étrange. Son passage en Centre-Val de Loire a pourtant laissé une autre image auprès des élus et responsables de tous bords. Le 25 juillet, l'ancien sénateur Jean-Pierre Sueur lui adressait publiquement un merci en lui souhaitant bon courage, suivi deux jours après par [Carole Canette](#), vice-présidente du Conseil régional et maire de Fleury-les-Aubrais, qui estimait que « Madame Brocas est une personne de haute qualité », considérant que « cette mise en pâture par Monsieur Collard, élu du RN, est indigne », et adressait tout son soutien à Sophie Brocas « fourni si malhonnêtement à la vindicte populaire ».

Il ne s'agit pas ici de juger le fond du problème, voire d'approuver sans discernement des décisions qu'il nous est impossible de juger, faute d'être sur le terrain. La gestion de ce drame qui détruit le quotidien de dizaines de milliers de personnes, autant qu'il marquera une région sur des décennies, est obligatoirement l'objet de critiques et de regrets, [souvent justifiés](#). Mais

rien ne peut valider des propositions aussi outrageantes, voire insultantes, et souvent dénuées de fondement. L'État n'aurait donc aucune autorité sur les maires, seuls à même de décider « chez eux » ? Ce n'est certainement pas le cas, puisque tout récemment le député de l'Indre François Jolivet, peu suspect de sympathies avec les extrêmes, a déposé un projet de loi pour « [donner plus de pouvoir aux maires pour prévenir les incendies](#) ». Il y a donc encore du chemin à faire en ce sens.

Ancienne journaliste, et originaire des Landes, Sophie Brocas peut réfuter n'être qu'une femme de bureau ne connaissant pas le terrain. Mais, certes, elle est aussi auteure de quatre romans, ce qui est peut-être « une tare » dans certains milieux. En 2017, dans son ouvrage « [Camping-Car](#) », l'un de ses personnages définissait le pardon en ces termes : « *Accepter, je dirais. Pas oublier ni se résigner. Encore moins se culpabiliser (...) Pardonner, pour moi, c'est accepter qu'elle est différente de moi sans que je me trouve nul pour autant.* » Voilà un message fort à méditer profondément en cette période où les esprits ont tendance à très vite s'enflammer.